

Confitures

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 23

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous ne vous dirons pas tous les étonnements, toutes les réflexions de nos deux dames durant leur séjour à Genève, où tant de choses si nouvelles pour elles leur firent momentanément oublier leurs petits chagrins de ménage; oublier même leurs maris, que nous avons laissés là-bas, dans un café d'Yverdon, avec l'instituteur, auquel mademoiselle Angéline avait décidément tourné la cervelle.

Revenons donc à eux et laissons ces dames jouir en paix de leurs premières vacances.

(A suivre).

Fête cantonale des Chanteurs vaudois, à Lausanne, les 15 et 16 juin.

Cette fête, la plus importante depuis la fondation de la Société cantonale des Chanteurs vaudois, réunira à Lausanne près de 1500 chanteurs.

Outre les concours, la fête comporte deux grands concerts: 1° Le premier aura lieu le samedi soir, à 8 h., dans le temple de St-François. L'Union chorale et le Chœur de Zofingue s'y produiront dans des chœurs avec ou sans accompagnement d'orchestre, et des amateurs lausannois dont le talent, a été maintes fois éprouvé: MM. Baudet, violoniste; M. E. Bourgeois, ténor, ainsi que l'éminent organiste de St-François, M. Ch. Blanchet.

2° Le grandiose concert qui réunira, le dimanche, à 2 1/2 h. de l'après-midi, sous les voûtes de notre belle Cathédrale, plus de 1500 exécutants, montrera l'importance que la Société cantonale vaudoise attache à l'exécution des chœurs d'ensemble, nécessitant une puissante masse chorale. Ce sera là une manifestation musicale imposante et telle qu'on a rarement l'occasion d'en rencontrer.

L'importance de la fête a engagé le comité à publier un *Livret officiel*, guide indispensable, qui constituera un charmant souvenir de cette solennité musicale. Il est en vente, au prix de 1 fr., dans les dépôts de billets et à l'imprimerie Corbaz et C^{ie}, qui l'expédie franco contre remboursement.

(Communiqué).

Le *Gaulois* nous raconte l'historiette suivante:

On sait que par suite d'une infirmité de naissance, le bras gauche de l'empereur Guillaume n'a pas son fonctionnement normal. Nous trouvons, à ce propos, dans un livre de cuisine qui vient de paraître et qui est bourré d'anecdotes autant que de recettes, le curieux renseignement que voici:

L'empereur Guillaume aurait une fourchette spéciale, dont la dent extérieure droite serait amincie et aguisée à l'extrémité, pas assez pour lui faire

une blessure si, par inadvertance, il la portait trop vivement à sa bouche, mais assez pour couper, sans l'aide du couteau, les mets qui lui sont servis, lorsqu'ils ne sont pas trop durs. L'empereur aurait une dextérité extrême à s'en servir et l'on ne s'apercevrait que de sa supériorité sur ses convives au facile et rapide fonctionnement de sa fourchette.

Dédié à nos lectrices qui aiment les fleurs.

En dehors des nombreux procédés préconisés jusqu'ici pour la conservation des fleurs dans les vases, où, hélas! si vite elles se fanent, en voici une d'une simplicité enfantine:

Gardez vos bouquets, mesdames et mesdemoiselles, dans de l'eau distillée ou mieux encore de l'eau de pluie. Ils conserveront leur fraîcheur au moins quinze jours à trois semaines.

Pour les chauves. — Dès la plus haute antiquité l'humanité s'est efforcée à combattre la fâcheuse calvitie qui, quoi qu'on en dise, fait souvent l'ennui des hommes et toujours le désespoir des femmes, alors surtout qu'elles ont encore des prétentions à la jeunesse et à la beauté.

A ce sujet, la *Gazette médicale de Liège* nous donne la plus ancienne prescription du monde. Elle a été déchiffrée par le P. Macalisher, de Cambridge, dans un papyrus égyptien. Il s'agit d'une eau capillaire destinée à faire repousser les cheveux de la mère du roi de Chata, deuxième roi de la première dynastie égyptienne, lequel régna environ 4,000 ans avant Jésus-Christ.

La voici:

Bourellets de pieds de chien . . .	1
Dattes	1
Sabots d'âne	1

Faire bouillir le tout dans l'huile et s'en frotter énergiquement le cuir chevelu.

A notre avis, cette mixture ne devait pas être plus mauvaise que les nombreux « régénérateurs » qu'on nous prône aujourd'hui.

A ce propos, avez-vous remarqué que la plupart des marchands qui mettent le plus d'entêtement à persuader le client, sont outrageusement chauves?

Cette simple constatation n'est-elle pas faite pour inspirer une légitime méfiance?

Quoi qu'il en soit, si nous en jugeons par le nombre de chauves qui siègent à l'Académie de médecine (huit sur dix environ, et beaucoup d'entre eux n'ont pas ou guère plus de cinquante ans), il nous semble bien que la science ne paraît pas avoir fait beaucoup de progrès de ce côté-là.

FRANÇOIS MIRON.

Livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Deux agnostiques anglais, par M. Léo Quesnel. — Le bailli de Greifensee, Nouvelle, par Gottfried Keller. — Romanciers anglais contemporains. Robert-Louis Stevenson, par Aug. Glardon. — La question du Maroc, par M. Pierre Martel. — Matteo-Maria Boiardo, par M. Philippe Monnier. — A travers les villes du Nouveau-Monde, par M. Louis Wuarin. — Le héron blanc. Nouvelle de Mme Sarah Jewett. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Taches de rouille. — Il est communément admis que les taches de rouille sur le linge sont indélébiles. La chimie nous apprend que ces composés ferrugineux disparaissent, sans altérer le tissu, en imbibant l'endroit taché d'une faible dissolution de sel d'étain.

Ce sel est très avide d'oxygène et sa dissolution désoxyde une certaine quantité de peroxyde de fer et le réduit à l'état de protoxyde qui se dissout dans le sel d'étain et s'en va.

Pendules. — Si votre pendule vient à s'arrêter, il faut avoir soin de la remonter avant de mettre le balancier en mouvement et de faire marcher les aiguilles. En faisant marcher le balancier avant d'avoir remonté la pendule, vous risqueriez de faire casser le ressort qui est trop tendu.

Confitures. — Quand les ménagères font leurs confitures, il est d'usage de les couvrir avec un papier imbibé d'eau-de-vie; celle-ci s'évapore très promptement et la cristallisation du sucre s'opère bientôt à la surface.

On peut remplacer l'eau-de-vie par de la bonne glycérine dont on imbibe la feuille de papier des deux côtés.

Ce papier se détache toujours très facilement, et la glycérine ne s'évaporant pas, empêche la cristallisation.

Boutades.

On parlait dans un bureau de journal de la résurrection de Lazare.

— Ça n'est pas dans notre siècle, dit un croyant, qu'on verrait les morts se relever de leur tombeau comme cela!

— Ah! non, par exemple, fit en ricanant le docteur X., la médecine a fait bien trop de progrès!

Fin de conversation avec un agent matrimonial.

— En somme, que puis-je espérer si je parviens à marier richement les trois aînées de vos filles.

— En ce cas, mon cher monsieur, je vous promets que vous aurez la quatrième comme honoraire.

L. MONNET.